

IMAGES DE LA VIOLENCE, VIOLENCE DES IMAGES

Le 29 novembre 1945, le documentaire *Les Camps de concentration nazis*, réalisé sous la direction d'Edgar Ray Kellogg, adjoint de John Ford à la direction de l'équipe photographique de l'Office of Strategic Service, est projeté lors du procès de Nuremberg. Il s'agissait de confronter à leurs exactions les dignitaires du III^e Reich mis en accusation et qui s'obstinaient à s'enfermer dans le déni. On sait que les nazis ont pris un soin particulier à ne laisser aucune trace de leurs crimes, particulièrement du génocide perpétré contre les Juifs. Les images des cadavres amassés dans les fosses et des corps décharnés des survivants visaient à témoigner de la violence concentrationnaire. Elles venaient répondre au fait que la négation de cette dernière n'a pas seulement succédé au crime, mais qu'elle l'a accompagné dès l'origine.

L'image possède ici une fonction d'attestation de la réalité de la violence. Une violence qui, par son caractère inouï, se situe à la limite du vraisemblable, ouvrant la voie à toutes sortes de doutes auxquels la force probante de l'image doit répondre. C'est la même puissance « réaliste » de l'image qui a présidé à la décision des autorités israéliennes de projeter les images des massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023. Des journalistes de la presse internationale ou des représentants élus

d'États démocratiques (une projection a été organisée le 14 novembre à l'Assemblée nationale française) ont ainsi pu voir quarante-trois minutes d'images brutes, sans commentaire, des massacres perpétrés dans les kibboutz et lors du festival Tribe of Nova de Réim, face à Gaza. Les spectateurs de ces scènes ont tous reconnu de leur caractère insoutenable, difficilement descriptible même pour ceux qui les ont vues.

Ces projections ont pour but de démontrer l'existence de violences qui se situent à la limite du représentable : l'image atteste une cruauté extrême qui dépasse l'imagination. Il s'agit de voir pour prendre conscience et de prendre conscience pour ne pas oublier. Pourtant, cette puissance d'attestation de l'image doit aujourd'hui être entourée de précautions. Les autorités israéliennes ont demandé aux spectateurs de laisser leurs téléphones portables à l'entrée et de ne rien enregistrer. C'est leur témoignage, davantage que l'image elle-même, qui doit prouver la gravité des faits.

Tout se passe comme si à l'image qui atteste de la violence se mêle désormais de manière inextricable une image qui la perpétue dès lors qu'elle est diffusée à grande échelle. À l'heure de la profusion et de la sérialisation des images dans le monde virtuel, les images de la violence sont difficilement séparables de la violence des images. L'image qui témoigne de la réalité de la violence est celle qui fait signe vers autre chose qu'elle-même : elle permet une prise de conscience, car elle est l'image de quelque chose. À ce titre, la rareté des images en provenance de Gaza contribue à minorer les violences qui y sont perpétrées par l'armée israélienne. Comme dans chaque conflit moderne, la guerre réelle se double d'une guerre des images, où chaque protagoniste met en avant ses victimes pour démontrer la cruauté de son adversaire.

La violence des images dans un monde virtuel aiguise encore le conflit, au point d'en modifier les termes¹. De fait, nous sommes tous sommés de réagir à des images qui ne se contentent plus de représenter l'événement, mais qui le façonnent. On n'a pas assez commenté la division sordide du travail qui a présidé aux attentats du Hamas : des assassins d'un côté, des individus chargés de filmer la violence de l'autre. En misant sur la spectacularisation de leurs actes *via* les réseaux sociaux, les terroristes de Daech avaient commencé cette pratique, où il ne s'agit plus de voiler les

1 - Voir le dossier « Puissance des images », *Esprit*, juin 2016.

crimes, mais de privilégier leur répétition indéfinie sous forme d'images qui provoquent autant d'impuissance que de sidération.

Les images sont violentes par le pouvoir qu'elles exercent sur ceux qui les voient et qui va jusqu'à l'oubli de ce qu'elles montrent : des corps souffrants pris dans un monde où la guerre demeure un phénomène sensible. C'est précisément à une insensibilisation par rapport à la violence réelle que nous contraint son déplacement dans un monde virtuel, où l'image ne fait signe vers rien d'autre qu'elle-même. On la regarde cent fois avec horreur ou fascination, mais sans plus rien voir des corps dont elle met en scène la souffrance. La terreur l'a emporté sur la pitié sans laquelle on sait, depuis Aristote, que la catharsis et le jugement demeurent impossibles.

Dans un texte prophétique, et alors qu'Internet n'en était qu'à ses balbutiements, Jean-Toussaint Desanti avait insisté sur le lien entre l'avènement du virtuel, le « *déchaînement des possibles* » et la « *dévalorisation du monde sensible* »². Le philosophe envisageait avec scepticisme la promesse d'une mondialisation heureuse par la multiplication des images venues des quatre coins de la planète et accessibles en un seul clic. La violence réelle qui, parce qu'elle s'abat sur des corps sensibles, rencontre une limite se trouve désormais déplacée dans un univers virtuel où elle devient une violence sans fin. Même la mort censée mettre un terme à la cruauté peut être revue indéfiniment, jusqu'à perdre son caractère de scandale.

Contre la virtualisation de la violence, nous sommes tenus de retrouver l'événement sous l'image qui le met en scène. Cela passe par un effort d'imagination, qui ne reste pas fixé sur des images qui se répètent en boucle jusqu'à forger l'illusion d'un processus qui n'engage ni les corps des victimes ni la responsabilité des coupables. À cette condition seulement, les images de la violence retrouveront leur pouvoir d'attestation d'une réalité qui ne demande pas à être contemplée, mais qui doit être combattue.

Esprit

2 - Voir Olivier Mongin, « Puissance du virtuel, déchaînements des possibles et dévalorisation du monde. Retour sur des remarques de Jean-Toussaint Desanti », *Esprit*, août-septembre 2004. Voir aussi Dominique Desanti et Jean-Toussaint Desanti, avec Roger-Pol Droit, *La liberté nous aime encore*, Paris, Odile Jacob, 2001.